

COMPTE RENDU DU C.T.P.L. DU 14/9/06

En préambule, ce comité paritaire devait se tenir le 11/9/06. Afin de protester contre la fermeture de la trésorerie de VAYRAC (un des points du jour), les représentants .C.G.T ont décidé de boycotter la 1ere réunion ce qui a entraîné son annulation faute de quorum suffisant. Bien entendu, nous avons participé à la 2eme réunion afin de défendre le point de vue du syndicat le plus représentatif des agents du département du LOT.

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE VAYRAC (ET UNE DE PLUS !!!)

Notons que l'administration avait pudiquement nommé ce point du jour « fusion trésoreries VAYRAC/BRETENOUX » mais ne soyons pas dupes, nous parlons bien ici de la fermeture de la perception de VAYRAC même si y subsisteront des permanences (jusqu'à quand et avec quels moyens ???...)

Le T.P.G nous a alors représenté son argumentaire qui avait déjà justifié les fermetures de BAGNAC et CAJARC à savoir :

- fréquentation des guichets en baisse constante
- technicité accrue des tâches de travail et sous emploi d'un cadre A
- difficultés de gestion du personnel
- maillage territorial trop serré dans le nord du département

L'objectif du regroupement serait donc d'assurer un service public de meilleure qualité (sic !) pour les usagers et les élus et accessoirement de créer une R.P à BRETENOUX.

Les représentants C.G.T ont alors répondu point par point à l'argumentaire du T.P.G :

- fréquentation des guichets : Le .T.P.G ne prend en compte que les opérations de trésorerie effectuées au guichet et pense que, le reste du temps, la fonction de guichet ne consiste qu'à réceptionner des chèques ! Nous nous élevons fortement contre cette analyse (valable aussi pour l'O.R.E) qui occulte complètement la fonction de renseignement des contribuables, notamment en période d'échéance. Or, la trésorerie de VAYRAC (grâce à l'implication de son agent) était à la pointe dans ce domaine, évitant ainsi aux contribuables du canton de fastidieuses démarches auprès des services fiscaux. Désormais, ces contribuables devront se déplacer à BRETENOUX ce qui impliquera des déplacements plus longs (de 20 à 25 kms pour 4 des 8 communes) et une attente supérieure au guichet !
- Technicité accrue et cadre A sous employé : certes nos tâches changent mais la perception de VAYRAC a toujours eu un fonctionnement et une gestion irréprochables ce qui prouve qu'une petite structure peut tout autant être performante qu'une grosse entité. Et nous nous demandons comment le service rendu aux élus pourra être meilleur avec un cadre A pour deux cantons au lieu de deux cadres A pour deux cantons !
- Difficultés de gestion du personnel : Avec un seul agent permanent et un cadre A assurant une gestion conjointe, la trésorerie de VAYRAC connaît effectivement des difficultés de gestion. Et (selon le T.P.G), l'agent du poste serait « ravi » de partir ! La C.G.T conteste fortement ce point de vue : Au 31/12/03, la trésorerie comptait deux agents et un comptable. Un agent a été muté sans être remplacé au 1^{er} janvier 2004 (alors qu'il existait et qu'il existe toujours une demande de mutation interne pour VAYRAC). Lors du départ du comptable au 1^{er} janvier 2005, non seulement le poste n'a pas été ouvert à un cadre A mais en plus, on a confié la gestion au trésorier de BRETENOUX qui en plus de gérer une structure plus importante a surtout du assurer le basculement de sa trésorerie à HELIOS (petite tâche !), rendant ainsi son implication à VAYRAC plus intermittente que prévue. Alors, non, l'agent de VAYRAC n'est pas « ravi » de partir (elle n'a jamais demandé d'ailleurs de mutation) mais est « ravie d'être sortie d'une telle situation ! ». Par contre, qu'on nomme un comptable à plein temps et un agent même à mi-temps et elle sera « ravie » de rester à VAYRAC !
- Maillage territorial trop serré dans le nord du département : tout d'abord, ce maillage n'est pas aussi serré que cela puisque (comme dit plus haut) 4 des 8 communes du canton se retrouveront à plus de 20

kms de la trésorerie de BRETENOUX. Ensuite le canton de VAYRAC n'est pas « le trou du cul du monde »(pardonnez l'expression !). Situé à une trentaine de kilomètres de BRIVE, il est amené à connaître une forte expansion démographique et économique du fait de l'élargissement de ce bassin de vie corrézien . Alors il est clair pour la C.G.T que la fermeture de la perception (auxquels on peut ajouter la fermeture en 2006 du centre de tri de la Poste et de la succursale .D.D.E de VAYRAC) va totalement à l'encontre des besoins des usagers de ce canton.

En conclusion, la fermeture de la trésorerie de VAYRAC n'obéit qu'à une seule logique: LA LOGIQUE FINANCIERE ! Non, le service public ne sera pas meilleur (il sera pire) ni plus efficace, il sera simplement moins coûteux et ceci toujours au détriment des populations ! Les représentants C.G.T ont donc voté CONTRE la suppression de cette perception, la parité administrative et F.O votant POUR...

POINT SUR HELIOS

Cela s'améliore tout doucement...La trésorerie de BRETENOUX a toujours quelques difficultés, celle de PUY L'EVEQUE un peu moins et cela se passe correctement à la PAIERIE DEPARTEMENTALE. La trésorerie de SOUILLAC vient juste de basculer, il est donc encore trop tôt pour faire un point : cela prouve pour la C.G.T que la gestion HELIOS est beaucoup plus adaptée pour de grosses structures avec de gros ordonnateurs qu'à des petites structures ayant une multitude de petites collectivités à gérer. Nous avons donc redemandé à ce que les petites trésoreries soient particulièrement assistées lorsqu'elles basculeront. Nous avons également demandé à ce que la formation continue des agents soit poursuivie ainsi qu'une meilleure gestion de l'équipe de remplacement quant à la formation à HELIOS. Ces trois requêtes ont été prises en compte par l'administration donc acte !

Le calendrier de déploiement d'HELIOS au 1^{er} semestre 2007 sera le suivant :

Mars : LABASTIDE MURAT

Avril : MARTEL

Mai : LUZECH

Juin : FIGEAC (sous réserve de l'adaptation de la gestion hospitalière à HELIOS)

PONTS NATURELS 2007

Après consultation des agents du département, ils sont adoptés à l'unanimité.

Ces ponts naturels sont les lundi 30 avril, vendredi 18 mai et vendredi 2 novembre 2007

BUDGET 2006 RECTIFICATIF

La C.G.T avait souligné lors du vote du budget initial certaines insuffisances et avait voté contre. Ce budget rectificatif vient confirmer notre point de vue en augmentant de 40720€ le budget initial :

- certains chapitres (fluides, affranchissement, fournitures...) sont largement abondés
- les dépenses d'équipement concernent principalement la T.G (climatisation du hall et réaménagement de certains bureaux suite à l'arrivée du service des Domaines) ainsi que la nouvelle T.P de CAHORS qui s'installera en mai/juin 2007 dans l'aile droite de l'Hôtel des Finances.

Les représentants C.G.T ont voté POUR ce budget rectificatif.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...

Nom prénom :

Adresse administrative :

eMail : Echelon/Indice :

Grade : Date:

Temps partiel : Signature,

